



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix-sept septembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19
Pouvoirs : 7
Absent : 1

Date de la convocation : 11 septembre
2024

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, MINEREAU Jean-Romuald, DUFFAULT Tetyana, BARREAU Mireille, MINEREAU Dominique, GARNIER Béatrice, BEUGIN Valérie, VERDUZIER Jean-Bernard, VERDUZIER Kevin, GAUTHIER Guillaume, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, GOHIER Monique, PIAULET Christine, SULLI Bruno, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
BARBOTTIN Lydie représentée par M BARREAU
BIOTTEAU Dany représenté par D CHALLOT
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT
DEBIAIS Viviane représentée par C PIAULET
ROBIN Nadia représentée par F ROYER
MASSONNEAU Bruno représenté par B SULLI

ABSENT : GABIGNON Christophe

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°109

Rapporteur : Dominique CHALLOT

OBJET : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET DES TERRITOIRES POUR L'INVESTISSEMENT DANS LA VIENNE (ACTIV) Volet 3 – DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE VOIRIE 2024

Par délibération du 29 mai 2024, le conseil municipal avait approuvé les travaux de voirie rue Olivier Merle pour **un montant prévisionnel de 191 666,67€ HT**. Une demande de subvention ACTIV avait été sollicitée auprès du Département.

A la demande des services du Département, une nouvelle délibération est soumise à l'approbation du conseil municipal faisant état du plan de financement définitif suite à l'attribution du marché de voirie.

Il est rappelé que le conseil départemental s'est engagé dans une politique de développement territorial dénommé **ACTIV** : Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne.

Une dotation de 59 400 € a été attribuée à la commune de Naintré pour l'année 2024.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention pour des travaux de voirie sur la rue suivante: Olivier Merle.

Il est notamment prévu d'aménager la rue en sens unique pour réduire la circulation, d'y créer une bande cyclable et des trottoirs.

Suite à l'attribution du marché de voirie 2024, le montant définitif des travaux est de **155 574,14€ HT, soit 186 688,97€ TTC.**

Le plan de financement est le suivant :

-Subvention ACTIV sollicitée, soit 38 %:	59 400,00€
-Fonds propres, soit 62 %:	96 174,14€
Total	155 574,14€

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention ACTIV.

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de voirie sur la rue mentionnée ci-dessus,
Considérant que le Département peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la dotation ACTIV Volet 3 2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve les travaux de voirie d'un montant de **155 574,14€ HT** ;
- approuve le plan de financement ci-dessus permettant à M. le Maire de déposer la demande de subvention ACTIV auprès du Département ;
- charge M. le Maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

le

24 SEP. 2024

